

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA
BONNE GOUVERNANCE ET DE LA
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

PROGRAMME PAYS DE
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

(PPRC)



MINISTERE DES FINANCES
ET DU BUDGET

AGENCE DE PROMOTION DE
L'INCLUSION FINANCIERE



AGENCE DE PROMOTION DE L'INCLUSION
Financière en Côte d'Ivoire

Financé par :

Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base
aux citoyens

Crédit IDA N° 6393-CI - N° du Projet : P164302

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt

AMIS/2023

INFORMATIONS POUR INSCRIPTION AU SIGOMAP V2

Dans le cadre du processus de dématérialisation des marchés publics, les entreprises prenant part à cet appel d'offres sont invitées à s'inscrire dans la version 2 du Système Intégré de Gestion des Opérations de Marchés Publics (SIGOMAP V2) sur le lien suivant : www.sigomap.gouv.ci

La liste des documents requis est la suivante :

- **Pièce d'identité du chef d'entreprise**
- **Pièce d'identité du mandataire**
- **Autorisation de l'employeur pour la création du compte** (le modèle d'autorisation de l'employeur est téléchargeable sur la page de dépôt des pièces justificatives)

En cas de soucis joindre la DGMP

Téléphone : (+225) 27 22 55 88 88

E-mail : sigomap@marchespublics.gouv.ci

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA MISE
EN PLACE D'UN BUREAU D'INNOVATION DES FINTECHS**

FICHE D'INFORMATIONS GENERALES

Autorité contractante : Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC)

1. Source de financement : *Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS) - Banque Mondiale (Part IPF)*
2. Objet de l'appel d'offres : Recrutement d'un cabinet de consultants pour la mise en place d'un bureau d'innovation des fintechs
3. Imputation budgétaire : *6221-Rémunération des prestations extérieures*
4. Exercice budgétaire : *2023*
5. Type de marché : *Consultants-Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)-Prestation intellectuelle*
6. Mode de passation des marchés : *Sélection de consultants fondée sur les qualifications du Consultant (SQC)*
7. Le présent appel d'offres est composé de : Lot unique
8. Réserve du ou des lot(s) aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) locales (conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) validé). N/A

Lot unique	Recrutement d'un cabinet de consultants pour la mise en place d'un bureau d'innovation des fintechs	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
------------	---	---	------------------------------

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement ivoirien a adopté depuis le 15 mai 2019 la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024) avec pour vision de faciliter l'accès des populations cibles, notamment les femmes, les jeunes, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) aux produits et services financiers formels. Cette stratégie met l'accent sur la finance digitale avec un objectif de 60% de taux de pénétration en 2024 contre 34% en 2017.

Selon les résultats de l'étude diagnostique de l'économie numérique de la Côte d'Ivoire réalisée en 2019 par la Banque mondiale, la digitalisation des services financiers via la fintech a le potentiel de faire progresser significativement l'inclusion financière à travers la diversification d'offres de produits et services financiers plus accessibles à la majorité de la population non bancarisée.

Malgré les progrès récents réalisés dans le secteur de la fintech avec la présence d'une trentaine d'entreprises sur le plan national, la majorité de l'offre est concentrée sur les paiements et les transferts d'argent. Selon l'étude panoramique de l'écosystème de la fintech réalisée en 2020 par l'APIF en collaboration avec la Banque mondiale, près de 95% des solutions apportées par les fintechs ivoiriennes sont liées aux paiements numériques et aux solutions de transferts d'argent. Ce constat révèle une faible diversification des modèles commerciaux et des prestations offertes par les fintechs avec pour conséquence la couverture très partielle de l'ensemble des besoins du marché.

A l'image de la BCEAO qui vient de mettre en place un Bureau de connaissance et de suivi des Fintech (BCSF) pour accompagner les professionnels du secteur bancaire et financier de l'UEMOA à une meilleure compréhension des innovations, l'APIF envisage de mettre en place un laboratoire d'innovation.

Le bureau/laboratoire d'innovation, est une équipe pluridisciplinaire restreinte de professionnels dédiés à l'encadrement des fintechs et à la promotion de l'innovation dans les services financiers numériques développés principalement par les startups. Sa création répond à la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 du secteur de la fintech adopté par l'ensemble des parties prenantes lors de l'atelier organisé par l'APIF, avec l'appui du Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC), les 21 et 22 octobre 2021 à l'espace CRRAE-UMOA, Abidjan-Plateau.

Cet appui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention cadre signée en janvier 2020 entre le PPRC et le Secrétariat Technique du Projet d'Amélioration de la Gouvernance et de délivrance des services aux citoyens (PAGDS), financée par la Banque Mondiale.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est élaboré pour le recrutement d'un cabinet de consultants chargé de l'exécution de la mission.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif général est de concevoir un modèle économique viable, garantissant l'autonomie financière pour le fonctionnement d'un laboratoire d'innovation, afin de stimuler l'innovation technologique dans les services financiers et d'améliorer l'inclusion financière en Côte d'Ivoire.

De façon spécifique, il s'agira entre autres :

- D'appréhender les défis des incubateurs locaux ;
- D'analyser le paysage fintech actuel et le secteur financier afin d'identifier les opportunités et les faiblesses, avec une emphase sur le développement des paiements marchands et la numérisation des paiements G2Px. Ces domaines pourraient être liés à l'inclusion financière, et plus spécifiquement à l'accès au crédit, aux paiements numériques, et d'autres domaines (p.e., agriculture, santé, éducation, etc.) où les fintechs peuvent avoir un impact significatif ;
- Définir les objectifs du laboratoire d'innovation. Ceux-ci pourraient inclure la promotion de l'innovation avec une emphase sur les fintechs dirigées par les jeunes filles, la collaboration entre les fintechs et les autres parties prenantes, le renforcement des capacités des fintechs ainsi que la promotion de l'inclusion financière.

3. DESCRIPTION ET DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission consistera en la réalisation de quatre (04) activités essentielles :

3-1-1. L'identification des facteurs à prendre en compte dans la conception du laboratoire d'innovation

Sous la supervision des équipes du PPRC et de l'APIF, le cabinet de consultants mènera des entretiens avec les différents acteurs de l'écosystème, notamment les incubateurs, les accélérateurs, les fintechs, les programmes gouvernementaux, les banques, les opérateurs de téléphonie mobile, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Le but de ces entretiens est de (i) comprendre les besoins, les lacunes de l'écosystème et les opportunités et les faiblesses où les fintechs peuvent avoir le plus d'impact, et (ii) trouver la meilleure approche pour obtenir des résultats, à travers le bureau/laboratoire d'innovation. Les objectifs et les résultats attendus du laboratoire d'innovation devraient être clairement définis à la conception du projet.

3-1-2. Le soutien technique à la conception et à la sélection d'un modèle économique optimal d'un laboratoire d'innovation

Il s'agira de mener des réflexions sur la détermination du modèle économique le plus adapté à la Côte d'Ivoire, sur la base de l'évaluation des résultats du diagnostic réalisé lors de la première activité. Plusieurs modèles doivent être considéré et analysé après une revue des « benchmarks » des laboratoires d'innovation pour les fintechs relatives au contexte ivoirien et une enquête auprès des principaux acteurs que sont les fintechs, les banques, certains ministères sectoriels (agriculture, protection sociale, Plan, cabinet du 1^{er} ministre, etc.), incubateurs, Banque Centrale et les PTFs, afin de comprendre les attentes relatives au Laboratoire d'innovation.

3-1-3. La définition du processus d'appui à l'innovation

Le cabinet de consultants travaillera en étroite collaboration avec l'APIF, pour définir les processus et les procédures relatives au fonctionnement du bureau/laboratoire d'innovation, conformément aux priorités nationales en matière d'inclusion financière.

3-1-4. L'établissement d'une feuille de route pour le lancement du bureau/laboratoire d'Innovation

Un plan de travail sera élaboré par le cabinet de consultants sur les activités promotionnelles à créer, en vue de susciter de l'intérêt du public cible pour le bureau/laboratoire d'innovation avant son lancement.

4. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

a- Résultats

Au terme de la mission du cabinet de consultants :

- les défis des incubateurs locaux sont appréhendés ;
- les partenaires potentiels du secteur privé sont identifiés ;
- le modèle économique adéquat pour le fonctionnement du Laboratoire d'innovation est proposé ;
- le manuel de procédures et les fiches de postes sont rédigés ;
- une feuille de route pour l'opérationnalisation est élaborée.

b- Livrables

Le contractant fournira les livrables suivants en français :

- i. Un rapport de démarrage présentant la situation de référence des indicateurs en matière de participation citoyenne, la méthodologie de travail, les outils de collecte de données et un chronogramme détaillé de la mission ;
- ii. Les fichiers électroniques et physiques avec toutes les données brutes, en deux (2) copies, sous Excel, SPSS ou autre format ;
- iii. Un rapport diagnostic détaillé sur : (a) le paysage fintech actuel en Côte d'Ivoire ; (b) le contexte local du cadre législatif et réglementaire ainsi que l'état de l'infrastructure numérique ; (c) le paysage fintech actuel et le secteur financier afin d'identifier les opportunités et les faiblesses, avec une emphase sur le développement des paiements marchands et la numérisation des paiements G2Px. Ces domaines devraient être définis en se basant également sur les documents stratégiques nationaux que sont : le PND 2021-2025, le Plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030 ; et (d) une définition des objectifs et des résultats du laboratoire d'innovation ;
- iv. Rapport de l'atelier de présentation du modèle économique ;
- v. Note relative aux indicateurs et au plan de travail pour les prochaines étapes de la mission.
- vi. Un Manuel de procédures du Bureau d'innovation comprenant fiches de postes du personnel ;
- vii. Plan de mise en œuvre processus d'appui à l'innovation ;
- viii. Plan média et un plan de formation et des matériels de renforcement des capacités ;
- ix. Une copie électronique de la proposition de rapport provisoire ;
- x. Une copie électronique du rapport final qui doit inclure, mais sans s'y limiter, les sections suivantes :
 - a. *Résumé exécutif* ;
 - b. *Contexte* ;
 - c. *Objectifs* ;
 - d. *Méthodologie* ;
 - e. *Les résultats* ;
 - f. *Les contraintes et difficultés rencontrées* ;

- g. *Les leçons apprises et les défis pour la pérennisation des acquis et la duplication de l'activité ;*
 - h. *Les Conclusions et les Recommandations ;*
 - i. *Les Annexes*
- xi. Cinq (5) copies imprimées et un (1) fichier électronique du rapport final qui prend en compte les explications, les commentaires et les recommandations sur la proposition de rapport final.

5. PROFIL DU CABINET DE CONSULTANTS

Le cabinet de consultants devra :

Qualifications générales :

Le cabinet conseil doit être légalement constitué (vérifiable par le RCCM ou la DFE).

- (i) Avoir au moins une (1) expérience dans la conduite de projets similaire avec une entité étatique ;
- (ii) Avoir au moins une (1) expérience de travail avec les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale.

Qualifications spécifiques :

- (i) Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans la conduite de projets d'inclusion financière via la fintech ;
- (ii) Justifier d'au moins trois (3) expériences dans la finance numérique dans l'espace UEMOA hors Côte d'Ivoire ;
- (iii) Justifier d'au moins trois (03) ans d'expériences dans l'écosystème de l'inclusion financière dans la zone UEMOA, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire
- (iv) Justifier d'au moins six (6) années d'expériences pertinentes en matière de mise en place réussie d'incubateurs et/ou d'accélérateurs ;
- (v) Justifier d'au moins trois (03) expériences dans le soutien de parcours de mise à l'échelle des startups avec des investisseurs et des partenaires
- (vi) Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la finance numérique en Côte d'Ivoire ;
- (vii) Avoir conduit au moins trois (3) projets de mise en place et d'opérationnalisation d'incubateurs et/ou d'accélérateurs ;
- (viii) Avoir une expérience dans la conduite de projets similaires de mise en place d'un laboratoire d'innovation pour les fintechs, dans au moins deux pays, au niveau régional ou international (hors Côte d'Ivoire) :

Le cabinet de consultants devra mobiliser une équipe centrale composée des trois (3) profils suivants au moins :

a) Un chef de mission :

Qualifications générales :

- Avoir un diplôme d'études universitaires d'au moins Bac+5 en sciences économiques et sociales, en gestion de politiques publiques, en informatique appliquée à la finance, ou équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la gestion de projet, la planification stratégique ;

Qualifications spécifiques :

- Justifier d’une expérience professionnelle d’au moins dix (10) ans dans les services financiers numériques ;
- Justifier d’une expérience professionnelle d’au moins cinq (5) ans dans la conception de produits centrés sur l’humain ;
- Justifier d’une expérience professionnelle d’au moins cinq (5) ans dans la finance numérique en Côte d’Ivoire ;
- Justifier d’au moins trois (3) expériences dans la finance numérique dans l’espace UEMOA hors Côte d’Ivoire ;
- Avoir conduit au moins trois (3) projets de mise en place et d’opérationnalisation d’incubateurs et/ou d’accélérateurs ;
- Avoir conduit au moins deux (2) projets de mise en place des laboratoires d’innovation fintechs.

b) Un expert en services financiers numériques :

Qualifications générales :

- Avoir un diplôme d’études universitaires d’au moins Bac+5 en sciences économiques et sociales, en gestion de politiques publiques, en informatique appliquée à la finance, ou équivalent ;

Qualifications spécifiques :

- Avoir sept (07) ans d’expérience dans le développement de services financiers numériques ;
- Avoir réalisé au moins cinq (05) missions de modélisation de plateformes numériques ;
- Avoir conduit au moins trois (03) projets de transformation digitale à grande échelle.

c) Un professionnel de la recherche sur les processus d’innovation :

Qualifications générales :

- Diplôme de niveau Bac+5 en matière d’innovation digitale ou formation équivalente ;
- Justifier d’au moins sept (7) années d’expériences dans le domaine de la recherche sur les processus d’innovation ;

Qualifications spécifiques :

- Justifier d’au moins trois (03) ans d’expérience professionnelle dans l’environnement des acteurs de l’écosystème des services financiers numériques à savoir les banques, les fintechs, les accélérateurs et incubateurs, les opérateurs de téléphonie mobile.

d) Un spécialiste en marketing et communication digitale :

Qualifications générales :

- Justifier d’un diplôme de niveau Bac+4 en marketing et communication digitale ou diplôme équivalent ;

Qualifications spécifiques :

- Justifier d’au moins cinq (5) années d’expériences dans le développement de contenus et d’outils de communications favorisant la divulgation, l’appropriation et l’utilisation des services financiers digitaux.

6. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de **180 jours calendaires maximum** à compter de la date de réception de l'ordre de service par le cabinet de consultants. Toutefois, le cabinet de consultants reste lié au PPRC et à l'APIF, jusqu'à la validation définitive du rapport final.

7. METHODE DE SELECTION

La méthode de Sélection de consultants est celle fondée sur les qualifications du Consultant (SQC).

8. CONSTITUTION ET LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERÊT

Les candidats intéressés doivent envoyer les éléments démontrant leurs aptitudes, qualifications et expérience ainsi que la capacité à répondre à la demande et à réaliser le programme de travail, avec notamment, le personnel clé requis, sous plis fermés à l'adresse suivante :

**Siège du PPRC, sis à Riviera 4, non loin du rond-point de la CIAD, Abidjan, 06 BP 219
Abidjan 06, Tél : (225) 25 22 00 18 92/05 86 35 70 84, E-mail :
marches.pprc@outlook.fr/ messoum2000@yahoo.fr.**

N.B:

(i) La date limite de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt **est fixée au ... 2023 à 11 heures précises** à l'adresse ci-dessus indiquée. **L'ouverture des plis est prévue le même jour à 11 heures 30 minutes.**



(ii) Pour tout renseignement complémentaire, une permanence est assurée au siège du PPRC, les jours ouvrables de 8h30 à 16h30.

(iii) Les consultants intéressés par cette offre devront soumettre un dossier de candidature en langue française en cinq (05) exemplaires, comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Madame le Coordonnateur National du Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC) signée et cachetée ;
- Le Curriculum Vitae (CV) du personnel clé signé par le titulaire ou le représentant habilité du cabinet, détaillant au mieux l'expérience requise pour la mission avec des références précises et vérifiables par mission effectuée ;
- Une copie du ou des diplôme(s) ;
- Les références pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires (voir l'objet de la consultation) (Produire les attestations de bonne exécution à cet effet) ;
- Une copie de la Déclaration Fiscale d'Existence ou du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou tout autre document équivalent pour les entreprises étrangères ;
- Une copie de l'accord de groupement ou celle de la lettre d'intention de regroupement, si le Candidat est constitué en groupement ;
- Le marché étant réservé aux Petites et Moyennes entreprises (PME) locales, le soumissionnaire doit produire tout document justifiant qu'il est une PME locale.

« Ne sont admis à participer à la procédure de passation du marché public que les candidats qui sont à jour de la redevance de régulation. Le quitus de non-redevance délivré par l'ANRMP en est une preuve ».

En cas de non production du quitus de non redevance par un candidat, le marché ne peut lui être attribué que s'il est établi par l'ANRMP qu'il était à jour, à la date limite de réception des offres, de la redevance de régulation sur l'ensemble des marchés qui lui ont été attribués.

<p>MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</p> <p>-----</p> <p>PROGRAMME PAYS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (PPRC)</p>  <p>Programme Pays de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire</p>	<p>MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET</p> <p>-----</p> <p>AGENCE DE PROMOTION DE L'INCLUSION FINANCIERE</p>  <p>AGENCE DE PROMOTION DE L'INCLUSION FINANCIERE DE CÔTE D'IVOIRE</p>
---	---

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE DU BUREAU/LABORATOIRE D'INNOVATION SUR LA FINTECH

Financé par :

Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base
aux citoyens

Crédit IDA N° 6393-CI - N° du Projet : P164302



Octobre 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	11
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	12
II. OBJECTIFS	13
III. MODALITES DE LA MISSION	14
IV. CONDUITE DE LA MISSION	15
V. CAHIER DE CHARGES DU CABINET DE CONSULTANTS	15
VI. PROFIL REQUIS DU CABINET DE CONSULTANTS	17
VII. PROFIL REQUIS DE L'EQUIPE DE CONSULTANTS	18
VIII. RESULTATS ATTENDUS	19
IX. DUREE ET LIEU DE LA MISSION	19
X. BUDGET DE LA MISSION	Erreur ! Signet non défini.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement ivoirien a adopté depuis le 15 mai 2019 la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024) avec pour vision de faciliter l'accès des populations cibles, notamment les femmes, les jeunes, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) aux produits et services financiers formels. Cette stratégie met l'accent sur la finance digitale avec un objectif de 60% de taux de pénétration en 2024 contre 34% en 2017.

Selon les résultats de l'étude diagnostique de l'économie numérique de la Côte d'Ivoire réalisée en 2019 par la Banque mondiale, la digitalisation des services financiers via la fintech a le potentiel de faire progresser significativement l'inclusion financière à travers la diversification d'offres de produits et services financiers plus accessibles à la majorité de la population non bancarisée. En effet, la technologie améliore le niveau d'inclusion financière par le développement de produits financiers innovants tels que les transferts électroniques d'argent, les paiements marchands, le nano crédit, la micro-assurance via les plateformes digitales.

Malgré les progrès récents réalisés dans le secteur de la fintech avec la présence d'une trentaine d'entreprises sur le plan national, la majorité de l'offre est concentrée sur les paiements et les transferts d'argent. Selon l'étude panoramique de l'écosystème de la fintech réalisée en 2020 par l'APIF en collaboration avec la Banque mondiale, près de 95% des solutions apportées par les fintechs ivoiriennes sont liées aux paiements numériques et aux solutions de transferts d'argent. Ce constat révèle une faible diversification des modèles commerciaux et des prestations offertes par les fintechs avec pour conséquence la couverture très partielle de l'ensemble des besoins du marché.

A l'image de la BCEAO qui vient de mettre en place un Bureau de connaissance et de suivi des Fintech (BCSF) pour accompagner les professionnels du secteur bancaire et financier de l'UEMOA à une meilleure compréhension des innovations, l'APIF envisage de mettre en place un laboratoire d'innovation. En effet, il est nécessaire de renforcer l'appui à l'innovation et à la diversification des services financiers numériques par les fintechs, et de réduire significativement l'écart entre l'offre et la demande des produits et services financiers à travers ce laboratoire.

Le bureau/laboratoire d'innovation, est une équipe pluridisciplinaire restreinte de professionnels dédiés à l'encadrement des fintechs et à la promotion de l'innovation dans les services financiers numériques développés principalement par les startups. Sa création répond à la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 du secteur de la fintech adopté par l'ensemble des parties prenantes lors de l'atelier organisé par l'APIF, avec l'appui du Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC), les 21 et 22 octobre 2021 à l'espace CRRAE-UMOA, Abidjan-Plateau.

Dans la continuité, le Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC), prévoit, conformément à son plan de travail annuel budgétisé (PTBA) 2022, de recruter un

cabinet de consultants spécialisé dans le secteur pour accompagner cette initiative conformément aux besoins du secteur de la fintech en Côte d'Ivoire.

Cet appui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention cadre signée en janvier 2020 entre le PPRC et le Secrétariat Technique du Projet d'Amélioration de la Gouvernance et de Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS), financée par la Banque Mondiale.

II. OBJECTIFS

2-1 Objectif général

L'objectif général est de concevoir un modèle économique viable, garantissant l'autonomie financière pour le fonctionnement d'un laboratoire d'innovation, afin de stimuler l'innovation technologique dans les services financiers et d'améliorer l'inclusion financière en Côte d'Ivoire.

2-2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira :

- d'appréhender les défis des incubateurs locaux ;
- d'analyser le paysage fintech actuel et le secteur financier afin d'identifier les opportunités et les faiblesses, avec une emphase sur le développement des paiements marchands et la numérisation des paiements G2Px. Ces domaines pourraient être liés à l'inclusion financière, et plus spécifiquement à l'accès au crédit, aux paiements numériques, et d'autres domaines (p.e, agriculture, santé, éducation, etc.) où les fintechs peuvent avoir un impact significatif ;
- définir les objectifs du laboratoire d'innovation. Ceux-ci pourraient inclure la promotion de l'innovation avec une emphase sur les fintechs dirigées par les jeunes filles, la collaboration entre les fintechs et les autres parties prenantes, le renforcement des capacités des fintechs ainsi que la promotion de l'inclusion financière ;
- présenter au moins 3-4 benchmarks dans la sous-région de l'Afrique subsaharienne d'un laboratoire d'innovation ciblant les fintechs comme le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie;
- d'identifier les partenaires potentiels du secteur privé, du secteur publique, du secteur financier y compris les partenaires techniques et financiers internationaux et/ou nationaux ;
- réviser les différents modèles d'un laboratoire d'innovation (p.e, le modèle cocréation, modèle d'incubateur, modèle de services conseils, modèle de plateforme et proposer le modèle économique adéquat caractérisé par un mécanisme assurant l'autofinancement à long terme du fonctionnement du laboratoire d'innovation en Côte d'Ivoire ;
- d'élaborer le manuel de procédures et les fiches de postes ;
- d'établir une feuille de route pour l'opérationnalisation du bureau/laboratoire.

- détailler les résultats souhaités et l'impact que l'agence / laboratoire d'innovation fintech devrait avoir sur l'offre numérique des services financiers
- déterminer la formation et le renforcement des capacités pour le personnel
- exécuter avec diligence toutes autres tâches considérées nécessaires
- Déterminer l'implication du laboratoire fintech dans les Objectifs des documents stratégiques nationaux tel que le « Plan National de Développement 2021-2025 » et le « Plan Stratégique Cote d'Ivoire 2030 ».
- Effectuer une enquête auprès des principaux acteurs, que sont les fintechs, les banques, certains ministères sectoriels (agriculture, protection sociale, Plan, cabinet du 1^{er} ministre, etc), incubateurs, Banque Centrale et les PTFs, afin de comprendre les attentes relatives au Laboratoire d'innovation.

III. MODALITES DE LA MISSION

La mission consistera en la réalisation de quatre (04) activités essentielles :

3-1-5. L'identification des facteurs à prendre en compte dans la conception du laboratoire d'innovation

Sous la supervision des équipes du PPRC et de l'APIF, le cabinet de consultants mènera des entretiens avec les différents acteurs de l'écosystème, notamment les incubateurs, les accélérateurs, les fintechs, les programmes gouvernementaux, les banques, les opérateurs de téléphonie mobile, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Le but de ces entretiens est de (i) comprendre les besoins, les lacunes de l'écosystème et les opportunités et les faiblesses ou les fintechs peuvent avoir le plus d'impact, et (ii) trouver la meilleure approche pour obtenir des résultats, à travers le bureau/laboratoire d'innovation. Les objectifs et les résultats attendus du laboratoire d'innovation devraient être clairement définis à la conception du projet.

3-1-6. Le soutien technique à la conception et à la sélection d'un modèle économique optimal d'un laboratoire d'innovation

Il s'agira de mener des réflexions sur la détermination du modèle économique le plus adapté à la Côte d'Ivoire, sur la base de l'évaluation des résultats du diagnostic réalisé lors de la première activité. Plusieurs modèles doivent être considéré et analysé après une revue des « benchmarks » des laboratoires d'innovation pour les fintechs relatives au contexte ivoirien et une enquête auprès des principaux acteurs que sont les fintechs, les banques, certains ministères sectoriels (agriculture, protection sociale, Plan, cabinet du 1^{er} ministre, etc), incubateurs, Banque Centrale et les PTFs, afin de comprendre les attentes relatives au Laboratoire d'innovation.

3-1-7. La définition du processus d'appui à l'innovation

Le cabinet de consultants travaillera en étroite collaboration avec l'APIF, pour définir les processus et les procédures relatives au fonctionnement du bureau/laboratoire d'innovation, conformément aux priorités nationales en matière d'inclusion financière.

3-1-8. L'établissement d'une feuille de route pour le lancement du bureau/laboratoire d'Innovation

Un plan de travail sera élaboré par le cabinet de consultants sur les activités promotionnelles à créer, en vue de susciter de l'intérêt du public cible pour le bureau/laboratoire d'innovation avant son lancement.

IV. CONDUITE DE LA MISSION

La mission sera réalisée par un cabinet de consultants recruté selon la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC), conformément aux procédures nationales et au Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale version juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

L'Unité de Coordination du PPRC, en collaboration avec l'APIF, veillera à la mise à la disposition du cabinet, de toutes les informations et de tous les documents nécessaires à la réussite de sa mission.

V. CAHIER DE CHARGES DU CABINET DE CONSULTANTS

Les tâches assignées au cabinet de consultants sont les suivantes :

1. Identifier les facteurs à prendre en compte dans la conception du bureau/laboratoire d'innovation :

- déterminer les principaux défis et opportunités du secteur pour définir les caractéristiques du bureau/laboratoire d'innovation ;
- identifier les types de ressources nécessaires pour élaborer le budget global ;
- évaluer les ressources que les partenaires potentiels peuvent apporter ainsi que leur niveau d'engagement, la portée et la durée de leur intérêt ;
- comprendre la volonté des partenaires potentiels de s'engager dans le long terme ;
- déterminer la nature des ressources existantes pouvant être exploitées afin d'éviter la duplication des efforts ;
- répertorier les meilleures pratiques en Côte d'Ivoire et ailleurs, ainsi que les leçons apprises.
- Effectuer une enquête auprès des principaux acteurs, que sont les fintechs, les banques, certains ministères sectoriels (agriculture, protection sociale, Plan, cabinet du 1^{er} ministre, etc), incubateurs, Banque Centrale et les PTFs, afin de comprendre les attentes relatives au Laboratoire d'innovation.

Livrable n°1 : Un rapport diagnostic détaillé sur : (i) le paysage fintech actuel en Côte d'Ivoire ; (ii) le contexte local du cadre législatif et réglementaire ainsi que l'état de l'infrastructure numérique ; (iii) le paysage fintech actuel et le secteur financier afin d'identifier les opportunités et les faiblesses, avec une emphase sur le développement des paiements marchands et la numérisation des paiements G2Px. Ces domaines devraient être définis en se basant également sur les documents stratégiques nationaux

que sont : i) le PND 2021-2025, ii) « Plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030 ». ; et (iv) une définition des objectifs et des résultats du laboratoire d'innovation.

2. *Déterminer le modèle économique optimal pour la Côte d'Ivoire :*

- analyser les retours d'informations issus des entretiens avec les parties prenantes ;
- examiner les « benchmarks » d'un laboratoire d'innovation pour les fintechs en déterminer les facteurs de succès et les activités ainsi que les modèles les plus pertinents pour le contexte ivoirien.
- réviser les différents modèles d'un laboratoire d'innovation (p.e., le modèle co-création, modèle d'incubateur, modèle de services conseils, modèle de plateforme
- examiner les avantages et les inconvénients de chaque option en vue de sélectionner un modèle économique optimal, ainsi que la forme juridique et les niveaux de participation de chaque type d'acteur ;
- établir un protocole précis pour piloter les projets et les programmes afin de déterminer les types de partenariats et les allocations de ressources ;
- développer des indicateurs clés de performance pour le Laboratoire d'innovation et déterminer les types de données à collecter ;
- établir le plan de travail et assigner des échéances et des responsabilités ;
- concevoir le modèle de gouvernance du bureau/laboratoire d'innovation.

Livrable n°2 : Rapport de l'atelier de présentation du modèle économique.

Livrable n°3 : Note relative aux indicateurs et au plan de travail pour les prochaines étapes de la mission.

3. *Définir le processus d'appui à l'innovation :*

- Identifier les ressources humaines nécessaires et élaborer des fiches de poste pour le recrutement ;
- déterminer un processus de communication pour les partenaires internes et externes tout au long du cycle de vie de l'innovation ;
- définir les processus et critères de recherche de la candidature et de sélection ;
- définir les rôles et responsabilités pour la bonne gouvernance ;
- cibler les résultats rapides pour renforcer la confiance et la crédibilité du bureau/laboratoire ;
- développer un plan pour le partage des leçons et des échecs à travers des événements, des blogs, des webinaires, des podcasts, etc.

Livrable n°4 : Manuel de procédures et fiches de poste

Livrable n°5 : Plan de mise en œuvre

4. Activités de restitution finale des résultats et de lancement du bureau d'innovation

- concevoir le contenu numérique à travers plusieurs médias pour susciter l'intérêt du public cible ;
- soutenir la rédaction des communiqués de presse et de la confection du kit média.
- Établir un calendrier pour la réalisation des tâches et des livrables, y compris les jalons clés et les délais.

Livrable n°6 : Plan média et un plan de formation et des matériels de renforcement des capacités

VI. PROFIL REQUIS DU CABINET DE CONSULTANTS

Le cabinet de consultants retenu pour cette mission devra disposer des compétences suivantes :

Qualifications générales :

Le cabinet conseil légalement constitué ;

- Avoir au moins une (1) expérience dans la conduite de projets similaire avec une entité étatique ;
- Avoir au moins une (1) expérience de travail avec les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale.

Qualifications spécifiques :

- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans la conduite de projets d'inclusion financière via la fintech ;
- Justifier d'au moins trois (3) expériences dans la finance numérique dans l'espace UEMOA hors Côte d'Ivoire ;
- Justifier d'au moins trois (03) ans d'expériences dans l'écosystème de l'inclusion financière dans la zone UEMOA, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire
- Justifier d'au moins six (6) années d'expériences pertinentes en matière de mise en place réussie d'incubateurs et/ou d'accélérateurs ;
- Justifier d'au moins trois (03) expériences dans le soutien de parcours de mise à l'échelle des startups avec des investisseurs et des partenaires
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la finance numérique en Côte d'Ivoire ;
- Avoir conduit au moins trois (3) projets de mise en place et d'opérationnalisation d'incubateurs et/ou d'accélérateurs ;
- Avoir une expérience dans la conduite de projets similaires de mise en place d'un laboratoire d'innovation pour les fintechs, dans au moins deux pays, au niveau régional ou international (hors Côte d'Ivoire) :

- Bénéficier d'au moins une (1) expérience avérée dans le soutien de parcours de mise à l'échelle des startups avec des investisseurs et des partenaires ;
- Avoir au moins une expérience dans la conduite de projets avec une entité étatique.

VII. PROFIL REQUIS DE L'EQUIPE DE CONSULTANTS

L'équipe de consultants devra être composée au minimum d'un Chef de mission et d'une équipe pluridisciplinaire de consultants.

Le Chef de mission devra satisfaire aux critères suivants :

e) Un chef de mission :

Qualifications générales :

- Avoir un diplôme d'études universitaires d'au moins Bac+5 en sciences économiques et sociales, en gestion de politiques publiques, en informatique appliquée à la finance, ou équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la gestion de projet, la planification stratégique ;

Qualifications spécifiques :

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans les services financiers numériques ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la conception de produits centrés sur l'humain ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la finance numérique en Côte d'Ivoire ;
- Justifier d'au moins trois (3) expériences dans la finance numérique dans l'espace UEMOA hors Côte d'Ivoire ;
- Avoir conduit au moins trois (3) projets de mise en place et d'opérationnalisation d'incubateurs et/ou d'accélérateurs ;
- Avoir conduit au moins deux (2) projets de mise en place des laboratoires d'innovation fintechs.

L'équipe pluridisciplinaire de consultants devra comporter au moins :

f) Un expert en services financiers numériques :

Qualifications générales :

- Avoir un diplôme d'études universitaires d'au moins Bac+5 en sciences économiques et sociales, en gestion de politiques publiques, en informatique appliquée à la finance, ou équivalent ;

Qualifications spécifiques :

- Avoir sept (07) ans d'expérience dans le développement de services financiers numériques ;
- Avoir réalisé au moins cinq (05) missions de modélisation de plateformes numériques ;

- Avoir conduit au moins trois (03) projets de transformation digitale à grande échelle.

g) Un professionnel de la recherche sur les processus d'innovation :

Qualifications générales :

- Diplôme de niveau Bac+5 en matière d'innovation digitale ou formation équivalente ;
- Justifier d'au moins sept (7) années d'expériences dans le domaine de la recherche sur les processus d'innovation ;

Qualifications spécifiques :

- Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle dans l'environnement des acteurs de l'écosystème des services financiers numériques à savoir les banques, les fintechs, les accélérateurs et incubateurs, les opérateurs de téléphonie mobile.

h) Un spécialiste en marketing et communication digitale :

Qualifications générales :

- Justifier d'un diplôme de niveau Bac+4 en marketing et communication digitale ou diplôme équivalent ;

Qualifications spécifiques :

- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expériences dans le développement de contenus et d'outils de communications favorisant la divulgation, l'appropriation et l'utilisation des services financiers digitaux.

VIII. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission du cabinet de consultants :

- Les défis des incubateurs locaux sont appréhendés ;
- Les partenaires potentiels du secteur privé sont identifiés ;
- Le modèle économique adéquat pour le fonctionnement du Laboratoire d'innovation est proposé ;
- Le manuel de procédures et les fiches de postes sont rédigés ;
- Une feuille de route pour l'opérationnalisation est élaborée.

IX. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée de la mission est estimée à 180 jours calendaires maximum, à compter de la date de démarrage de la mission. Toutefois, le cabinet de consultants reste lié au PPRC et à l'APIF, jusqu'à la validation définitive du rapport final. La mission se déroulera à Abidjan avec des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

LA GRILLE D'EVALUATION EN EVALUATION CHIFFREE

Expériences pertinentes du cabinet et du personnel clé pour la mission	Scores totaux (100 points)
Expérience du cabinet	30
(i) Avoir au moins une (1) expérience dans la conduite de projets avec une entité étatique : 3 points <ul style="list-style-type: none"> • Aucune expérience : 0 point ; • 1 expérience : (2) points ; • Au-delà d'1 expérience : (1) point 	3
(ii) Avoir au moins une (1) expérience de travail avec les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale : <ul style="list-style-type: none"> • Aucune expérience : 0 point ; • 1 expérience : (2) points ; • Au-delà d'1 expérience : (1) point 	3
(iii) Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans la conduite de projets d'inclusion financière via la fintech : <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 10 ans : 0 point ; • 10 ans d'expérience : (3) points ; • Au-delà de 10 ans d'expérience : (1) point par expérience supplémentaire avec un maximum de 3 points. 	6
(iv) Justifier d'au moins trois (03) ans d'expériences dans l'écosystème de l'inclusion financière dans la zone UEMOA, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire : <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 3 ans : 0 point ; • 3 ans : 2 points ; • Au-delà de 3 ans réalisés : 1 point par expérience supplémentaire avec un maximum de 2 points. 	4

<p>(v) Justifier d'au moins six (6) années d'expériences pertinentes en matière de mise en place réussie d'incubateurs et/ou d'accélérateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 6 ans d'expérience : 0 point • 6 années d'expérience : (4) points • Au-delà de 6 ans d'expérience : 1 point par année d'expérience supplémentaire avec un maximum de 2 points. 	6
<p>(vi) Justifier d'au moins trois (03) expériences dans le soutien de parcours de mise à l'échelle des startups avec des investisseurs et des partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 3 expériences : 0 point • 3 expériences : 3 points • Au-delà de 3 expériences : 1 point par expérience supplémentaire avec un maximum de 2 points. 	5
<p>(vii) Avoir une expérience dans la conduite de projets similaires de mise en place d'un laboratoire d'innovation pour les fintechs, dans au moins deux pays, au niveau régional ou international (hors Côte d'Ivoire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 2 pays hors Côte d'Ivoire : 0 point • 2 pays : (2) points • Au-delà de 2 pays : (1) point 	3
L'expérience du cabinet de consultants sera justifiée par des fiches projets accompagnées d'attestations de bonne exécution.	
PERSONNEL CLE	70
Un chef de mission	25
<p>Au moins BAC+5 en sciences économiques et sociales, en gestion de politiques publiques, en informatique appliquée à la finance, ou équivalent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de Bac+5 ans : 0 point • Bac+5 : 3 points 	3

<p>Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la gestion de projet, la planification stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 10 ans d'expérience : 0 point • 10 ans d'expérience : 3 points • Au-delà de 10 années : 3 points 	3
<p>Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la conception de produits centrés sur l'humain :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 5 ans d'expérience : 0 point • 5 années d'expérience : 2 points • Au-delà de 5 ans d'expérience : 1 point 	3
<p>Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans les services financiers numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 10 ans : 0 point • 10 années : 2 points • Au-delà de 10 ans : 1 point par expérience supplémentaire avec un maximum de 3 points. 	5
<p>Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la finance numérique en Côte d'Ivoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 5 ans d'expérience en Côte d'Ivoire : 0 point • 5 années : (2) points • Au-delà de 5 ans d'expérience : (1) point 	3
<p>Justifier d'au moins trois (3) expériences dans la finance numérique dans l'espace UEMOA hors Côte d'Ivoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 3 expériences : 0 point • 3 expériences : 2 points. 	2
<p>Avoir conduit au moins trois (3) projets de mise en place et d'opérationnalisation d'incubateurs et/ou d'accélérateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 3 projets : 0 point • 3 projets ou plus : (2) points • Au-delà de 3 projets : (1) point 	3
<p>Avoir conduit au moins deux (2) projets de mise en place des laboratoires d'innovation fintechs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 2 projets : 0 point • 2 projets : (2) points • Au-delà de 2 projets : (1) point 	3

b) Un expert en services financiers numériques	20
<p>Bac+5 en sciences économiques et sociales, en gestion de politiques publiques, en informatique appliquée à la finance, ou équivalent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de Bac+5 ans : 0 point • Bac+5 : 3 points 	3
<p>Avoir au moins sept (07) ans d'expérience dans le développement de services financiers numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 7ans : 0 points • 7 années : (5) points • Au-delà de 7 ans : 1 point par année d'expérience supplémentaire avec un maximum de 2 points. 	7
<p>Avoir réalisé au moins cinq (05) missions de modélisation de plateformes numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 5 missions : 0 point • 5 missions : (4) points • Au-delà de 5 missions : 1 point par mission supplémentaire avec un maximum de 2 points. 	6
<p>Avoir conduit au moins trois (03) projets de transformation digitale à grande échelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 3 projets : 0 point • 3 projets : (3) points • Au-delà de 3 projets : 1 point 	4
Un professionnel de la recherche sur les processus d'innovation	15
<p>Bac+5 en matière d'innovation digitale ou formation équivalente : 3 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de Bac+5 ans : 0 point • Bac+5 : 3 points 	3

<p>Justifier d'au moins sept (7) années d'expériences dans le domaine de la recherche sur les processus d'innovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 7 ans : 0 points • 7 années : (6) points • Au-delà de 7 ans : 1 point par année d'expériences supplémentaire avec un maximum de (2) points. 	8
<p>Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle dans l'environnement des acteurs de l'écosystème des services financiers numériques à savoir les banques, les fintechs, les accélérateurs et incubateurs, les opérateurs de téléphonie mobile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 3 ans : 0 point • 3 ans : (3) points • Au-delà de 3 ans : 1 point 	4
Un spécialiste en marketing et communication digitale	
<p>Bac+4 en marketing et communication digitale ou diplôme équivalent : 3 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de Bac+4 ans : 0 point • Bac+4 : 3 points 	3
<p>Justifier d'au moins cinq (5) années d'expériences dans le développement de contenus et d'outils de communications favorisant la divulgation, l'appropriation et l'utilisation des services financiers digitaux : 7 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 5 ans : 0 point • 5 années : (5) points • Au-delà de 5 ans : 1 point par année d'expériences supplémentaire par an avec un maximum de 2 points. 	7
Nbre de points	100